

Mon code de vie

Mon rôle d'élève :

Je deviens un citoyen scolaire responsable en étant respectueux et bienveillant dans le plaisir.

Respect :

Comment je traite les autres, les lieux, le matériel et moi-même (politesse, règles, sécurité, écoute).

Je respecte le climat de l'école et je fais preuve de civisme.

- J'utilise le niveau de voix adéquat selon la situation.
- Je me déplace calmement dans l'école.
- J'adopte des comportements qui respectent les autres.
- Je respecte les règles de classe et de fonctionnement de l'école tout en respectant la posture de l'adulte responsable.
- Je prends conscience qu'il existe des règles qui permettent de mieux vivre ensemble.
- Je respecte la vie privée et la réputation des autres (adultes et élèves), à l'école comme en ligne.
- Code vestimentaire : Je suis habillé de façon adéquate selon la situation et la météo.
- Je m'assure de garder un climat sain et sécuritaire pour moi, les élèves et le personnel (respectueux, inclusif et propice aux apprentissages).
- Je m'adresse aux adultes en les vouvoyant et en utilisant Mme et M.
- J'ai un bon langage lorsque je m'adresse aux gens.
- Je respecte les contraintes en lien avec les allergies alimentaires (INTERDITS : arachides, noix, amandes et dérivés).
- Je suis présent et je respecte les horaires de l'école (fréquentation scolaire obligatoire).

Je respecte mon environnement.

- Je garde mon école propre à l'intérieur comme à l'extérieur.
- J'utilise le matériel avec soin.
- Je respecte la forêt et la nature (ne pas arracher de branches ni de feuilles).
- Gomme : L'utilisation de la gomme est permise en classe uniquement (à la discrétion de l'enseignant). Elle doit être mise à la poubelle en quittant la classe. Elle est interdite ailleurs.

Bienveillance :

Vouloir le bien de l'autre et agir pour qu'il se sente en sécurité, accueilli et compris.

Pour t'aider à intégrer les comportements attendus, pour t'aider à donner le meilleur de toi-même, nous recourons de façon systématique à l'enseignement des habiletés sociales et de la maîtrise des émotions.

Je cultive les comportements qui favorisent mon engagement et ma réussite scolaire par le biais du système-école de renforcement: système d'étoiles et de pompons (voir annexe). Le renforcement positif se traduit par un renforcement verbal des comportements attendus et les efforts seront marqués par une célébration des efforts.

- Enseignement explicite des comportements attendus
- Je parle aux autres avec des mots qui rassurent et qui soutiennent.
- Quand quelqu'un vit une émotion forte, je lui laisse de l'espace ou je vais chercher un adulte au lieu d'en rajouter.
- Je remarque et je souligne les efforts des autres (je dis ce qu'ils font bien, j'encourage).
- J'aide un camarade en difficulté (inviter quelqu'un seul, expliquer une consigne, demander de l'aide à un adulte).

Plaisir :

Créer un climat où l'on ressent de la fierté, de la motivation et le goût d'être à l'école, dans les apprentissages comme dans la vie de groupe.

- Je participe activement aux activités proposées (j'essaie, je m'implique, même si c'est difficile).
- Je contribue à rendre la classe agréable : humour respectueux, projets, jeux coopératifs, activités spéciales.
- J'ai du plaisir contrôlé lors des activités.
- Je choisis des activités qui incluent les autres, pour que personne ne soit laissé de côté pendant les moments libres.
- Je célèbre les réussites (les miennes et celles des autres) lors de petits rituels de classe ou d'école.

Téléphone cellulaire et appareil électronique

Il est interdit pour tout élève de l'école du Grand-Rocher d'avoir en sa possession ou d'utiliser un téléphone cellulaire ou tout appareil connecté à Internet ou pourvu d'un appareil photo, et ce dans l'autobus, sur la cour d'école ou à l'intérieur de l'école. Si un enfant est pris en défaut, l'appareil sera immédiatement remis à la direction et le parent devra venir le récupérer à l'école. Une récidive entraînera une mesure disciplinaire plus lourde de conséquence.

Exceptions possibles :

- Pour des activités pédagogiques autorisées par l'enseignant.
- Pour une situation d'urgence ou de santé.
- Les élèves ayant des besoins particuliers peuvent avoir des exceptions prévues dans leur plan d'intervention.

Captation d'image ou de voix :

Il est interdit de filmer, photographier ou enregistrer une personne sans son consentement.

Réseaux sociaux :

Éduquer et sensibiliser les élèves à l'utilisation appropriée des réseaux sociaux (courtoisie, bienséance, respect de la réputation/vie privée).

Tenue vestimentaire

Nous vous demandons de veiller à ce que votre enfant porte une tenue qui respecte les règles de convenance et de décence : des vêtements propres, respectueux des personnes, adaptés à la saison et aux activités pratiquées, et sécuritaires. **Les sous-vêtements doivent demeurer couverts.**

Le rôle des adultes :

Si je ne respecte pas le code de vie,
je serai accompagné et encouragé à utiliser de plus en plus des moyens non violents pour exprimer mes besoins et résoudre les problématiques du quotidien.

Gradation des interventions

- | | |
|--|---|
| 1) Utilisation du système école de pompons et cérémonie des pompons pour souligner les bonnes actions. | 5) Recherche commune de solutions pour améliorer la situation. |
| 2) Utilisation du système école d'étoiles pour renforcer positivement les bons comportements. | 6) Communication pour impliquer le parent dans la recherche de solutions. |
| 3) Rappel verbal du comportement attendu et demande à l'élève de se reprendre. | 7) Référence à un TES pour du support au développement du comportement. |
| 4) Suivi avec le titulaire de l'élève pour poursuivre la pratique du comportement. | 8) Appel à la maison afin d'intervenir tous ensemble pour le bien de l'élève. |
| | 9) Rencontre avec la direction. |
| | 10) Rencontre avec la direction et les parents. |

Manquements graves

-
- Violence physique : coups de poing, coups de pied, bousculade, croc-en-jambe, crachat, etc.
 - Violence verbale ou psychologique : insultes, menaces, sacres dirigés, propos grossiers, rumeurs, moqueries.
 - Comportement à caractère sexuel : toucher volontairement les parties intimes, propos sexualisés, exhibitionnisme, voyeurisme.
 - Intimidation dans un rapport de force et de manière répétitive : menace verbale, agression physique, chantage, harcèlement, taxage, cyber-intimidation, etc.
 - Vandalisme et vol.
 - Lancement de projectiles dangereux.
 - Possession de tabac, d'alcool, de drogues, d'armes (jouets ou réelles).

En plus de la gradation des interventions présentées plus haut, voici les interventions supplémentaires prévues pour les manquements graves :

Automatique

- Communication aux parents et consignation dans l'outil Mémo.

Possibles

- Rencontre ou suivi avec un TES.
- Retrait temporaire de la classe ou du lieu de l'événement.
- Rencontre d'encadrement particulière lors d'une récréation ou d'un diner.
- Participation aux jeux supervisés.
- Rencontre d'encadrement particulière lors d'une récréation.
- Mesures particulières de suivi.
- Toutes les mesures disciplinaires jugées pertinentes selon la situation.

Exceptionnelles

- Arrêt d'agir
- Suspension temporaire de l'école (interne et externe).
- Rencontre de retour de suspension avec la direction et les parents.
- Référence à un organisme externe (CSSS, DPJ, police).
- Ultimement, un élève pourrait être expulsé par le comité exécutif du CSSRDN conformément à l'article 96.27 de la LIP.

Exemples des conséquences formatives et réparatrices

- Nettoyer ses dégâts.
- Refaire le trajet en marchant.
- Jouer le rôle d'agent de circulation à la sortie des élèves, sous la surveillance d'un adulte.
- Tenir une affiche d'une règle de classe ou d'école lors des déplacements.
- S'expliquer clairement, avouer ses erreurs et présenter des excuses.
- Circuler de façon isolée derrière ou devant le groupe.
- Circuler avec un adulte pour une période déterminée.
- Rembourser ce qui a été brisé ou perdu ou réparer ce que l'on a endommagé.
- Compléter une feuille de réflexion où l'on explique ce que l'on fera différemment à l'avenir.
- Consoler la personne à qui on a fait de la peine.
- Faire plaisir à la personne blessée en lui rendant des petits services.
- Accompagner un adulte lors des moments de surveillance et l'aider à féliciter les bons comportements.
- Écrire une lettre à ses parents pour expliquer ce qui s'est passé et ce que l'on fera différemment à l'avenir.
- Créer une affiche décrivant les règles à suivre et la présenter à la classe ou à d'autres classes.
- Rédiger un contrat dans lequel on s'engage à mieux agir.
- Observer et rédiger une liste des gestes agréables faits par les autres élèves.
- Rédiger un mini rapport d'observations des éléments positifs que l'on a remarqués dans la classe ou dans l'école et le présenter aux autres élèves.
- Ramasser des objets que l'on a laissés trainer.
- Faire une corvée de nettoyage dans l'école accompagnée d'un adulte.
- Être responsable de monter les chaises sur les pupitres à la fin de la journée.
- Nettoyer les pupitres de la classe.
- Effacer les graffitis que l'on a écrits.